

Communiqué de presse

Projet d'émission de titres super subordonnés

Paris, le 12 octobre 2009

BPCE vient d'annoncer au marché son intention de lancer une émission de titres super subordonnés (TSS).

A cette occasion, BPCE rappelle :

- qu'il a obtenu, par l'intermédiaire du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, tous les accords nécessaires de la Commission Européenne (l'accord final étant intervenu le 8 mai 2009) concernant l'apport temporaire de fonds propres par l'Etat français dans le cadre du plan de soutien à l'économie mis en œuvre en 2008 pour l'ensemble des grandes banques françaises,
- que l'accord de la Commission Européenne ne comporte pas de condition particulière en matière de plan de restructuration, d'exercice des options de remboursement anticipé ou de paiement des coupons sur les TSS émis par BPCE,
- qu'il n'existe pas de procédure en cours de la part de la Commission Européenne en matière d'aides d'Etat concernant le Groupe BPCE.

A propos de BPCE

BPCE est l'organe central du nouveau groupe bancaire issu du rapprochement du Groupe Banque Populaire et du Groupe Caisse d'Epargne, définitivement constitué le 31 juillet 2009 grâce aux apports des activités principales de la BFBP et de la CNCE à BPCE. BPCE est devenu effectivement opérationnel le lundi 3 août 2009.

Le Groupe BPCE est le deuxième groupe bancaire français et rassemble deux réseaux de banque de détail autonomes et complémentaires : celui des 20 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Epargne. Le nouveau groupe compte environ 37 millions de clients et dispose d'une large présence en France avec plus de 8.200 agences, 120.000 collaborateurs et plus de 7 millions de sociétaires.

Contacts presse BPCE

Jean-Baptiste Froville : 01 58 40 58 57
Sonia Dilouya : 01 58 40 58 57

presse@bpce.fr - www.bpce.fr

Relations investisseurs BPCE

Roland Charbonnel : 01 58 40 69 30

investor.relations@bpce.fr